

**SYNDICAT MIXTE
DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil du Syndicat Mixte
Séance du 22 septembre 2020

Délibération n°11/20

Le vingt-deux septembre deux mille vingt

Le Conseil du Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes s'est réuni à MAUBEUGE, sous la présidence de Arnaud DECAGNY, après convocation légale de ses membres en date du 16 septembre 2020

Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 46

Le nombre de présents : 39

Le nombre de votants : 45

	Membres titulaires	Membres suppléants
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre	ASCONE Guiseppé BELAZIZ Grégory BOISART Maurice BOULLIEZ Alain DECAGNY Arnaud DELCROIX Dominique DETRAIT Michel DUPONT Claude DUVEAU Michel FLINOIS Marie-Catherine FRIAT Caroline GEORGES Hugo HANNECART Michel LEBLANC Jean-Pierre LEFERME Daniel MONNIER Jean-Pierre PIETTE Fabrice ROSIER Ghislain ROMBEAUT Jean-Pierre THURETTE Jacques VANBELLE Grazielle VAN CAUWENBERGE Aude WILLOT Didier	BOUDUE Bernard COURTIN Benoît DELABRE Emmanuelle DEVILLERS Sylvie DURIEUX Jean GUILLAUME-MAINGUIN Serge LAMQUET Jacques LEDUC Patrick LEMOINE Martine MAHIEUX Marjorie MANFROY Jean-Pierre MARET Jean-Claude PAREE Alexandre PETIT Vincent PIETTE Thomas REFAS Naguib ROULY Brigitte SERHANI Samia SERPILLON Lucien SULECK Josiane TOURNAY Sylvie WILMOTTE Stéphane ZELANI David
Communauté de Communes du Pays de Mormal	BERTAUX Luc BLOMME Claude DUMORTIER Hélène ERLEM François LEGROUX Christophe LESOURD Guillaume MONIER Nathalie PIANA Patrick SARRAUTE Philippe SOSZYNSKI Thierry	BAUDEZ Jean-Louis DORLODOT Christian GERARD Alain LECERF Yohann ROMAIN Frédéric
Communauté de Communes Cœur Avesnois	COURET Vincent DELTOUR Alain DEUDON Daniel DUCANCHEZ Damien FOVEZ Jean-Claude LIENARD Florian WATREMEZ Colette	BERTEAUX André BEUGNIES Jérôme DEHEN Patrick JOLY Monique NOYON Pascal RICHARD Alain RIGONI Orféo
Communauté de Communes Sud Avesnois	BAUDRY Jean François BOUTTEFEUX Joëlle COBUT Pascal GARY Claude LEFORT Corinne SIMPERE Maxence	ALCESILAS Jérôme CHICK Clément TROCLET Amandine

Membres ayant donné pouvoir : Monsieur Maurice BOISART à Monsieur Ghislain ROSIER, Madame Caroline FRIART à Madame Marie-Catherine FLINOIS, Monsieur Jean-Pierre MONNIER à Monsieur Michel DETRAIT, Monsieur Guillaume LESOURD à Madame Hélène DUMORTIER, Monsieur Thierry SOSZYNSKI à Monsieur Damien DUCANCHEZ, Madame Corinne LEFORT à Monsieur Maxence SIMPERE.

Absents excusés non représentés : Monsieur Jean-Pierre ROMBEAUT

OBJET :
Composition du bureau

Conformément au Code Général des Collectivités
délibérant de fixer la composition du Bureau.

Conformément aux statuts du SMIAA, le Bureau doit être composé :

- du Président,
- des Vices-Présidents,
- de membres,

élus par le Conseil syndical.

Compte tenu du nombre de Vice-Présidents, le Président propose que le Bureau soit composé du Président et des Vice-Présidents élus.

Où l'exposé de son Président,

Le conseil du S.M.I.A.A, après délibération, à l'unanimité :

- DECIDE que le Bureau sera composé du Président et des 7 Vice-Présidents élus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président du S.M.I.A.A.
Arnaud DECAGNY

